

**FIDELITY OBLIGATIONS SICAV
ETATS FINANCIERS TRIMESTRIELS
ARRETES AU 30 SEPTEMBRE 2003**

RAPPORT DU COMMISSAIRE

- 1- En exécution du mandat de commissariat aux comptes qui nous a été confié par votre conseil d'administration réuni le 12 mars 2002 et en application des dispositions du code des organismes de placement collectif, nous avons examiné les états financiers trimestriels de la Société « FIDELITY OBLIGATIONS SICAV » pour la période allant du premier juillet au 30 septembre 2003.
- 2- Notre examen a été effectué conformément aux normes de révision comptable généralement admises en la matière et a comporté les contrôles, sondages et autres procédures de vérification que nous avons jugés nécessaires en la circonstance et eu égard aux règles de diligences normales.
- 3- Cet examen a été planifié et réalisé en vue d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers ne comportent pas d'anomalies significatives et d'avoir, par conséquent, une base fiable à l'expression de notre opinion.
- 4- Les états financiers ci-joints arrêtés au 30 septembre 2003 font apparaître un total du bilan de D : 37.059.751, un actif net de D : 36.997.216 et un bénéfice de la période de D : 385.668.
Ces états ont été établis conformément aux dispositions du système comptable des entreprises et notamment les règles de présentation des états financiers et de prise en compte, d'évaluation et de divulgation des opérations découlant des transactions de la société, telles que énoncées par les normes comptables sectorielles régissant les OPCVM.
- 5- Les emplois en portefeuille titres représentent, à la date d'arrêt de la situation, 30,67% de l'actif net de la société, se situant ainsi au dessous du seuil de 50%, fixé par l'article 2 du décret n°2001-2278 du 25 septembre 2001.

OPINION SUR LES ETATS FINANCIERS

- 6- Sur la base des diligences que nous avons accomplies et à l'exception de la remarque développée dans le paragraphe précédent, nous certifions que les états financiers de la Société « FIDELITY OBLIGATIONS SICAV » arrêtés au 30 septembre 2003, tels qu'ils figurent en annexe du présent rapport sont réguliers et sincères et traduisent fidèlement la situation financière de la société et les changements intervenus dans cette situation pour la période close à cette date.

Mustapha MEDHIOUB

Expert comptable
Membre de l'Ordre des Experts
Comptables de Tunisie

BILAN ARRETE AU 30 SEPTEMBRE 2003

		En dinars		
	Note	30/09/2003	30/09/2002	Année 2002
ACTIF				
Portefeuille-titres	4	11 348 013	1 263 680	1 686 038
Obligations et valeurs assimilées		9 674 001	1 263 680	1 686 038
Titres OPCVM		1 674 012	-	-
		25 696 032	2 043 118	6 474 316
Placements monétaires	5	25 516 879	899 047	4 349 511
Disponibilités		179 153	1 144 071	2 124 805
Créances d'exploitation		14 282	4 664	9 681
Autres actifs		1 424	-	-
TOTAL ACTIF		37 059 752	3 311 462	8 170 035
PASSIF				
Opérateurs créditeurs	8	60 938	6 394	14 242
Autres créditeurs divers	9	1 597	253	678
TOTAL PASSIF		62 535	6 647	14 921
ACTIF NET				
Capital	12	35 742 004	3 247 295	7 918 690
Sommes distribuables				
Sommes distribuables de l'exercice clos		231	-	-
Sommes distribuables de l'exercice en cours		1 254 982	57 520	236 424
ACTIF NET		36 997 216	3 304 815	8 155 114
TOTAL PASSIF ET ACTIF NET		37 059 751	3 311 462	8 170 035

ETAT DE RESULTAT ARRETE AU 30 SEPTEMBRE 2003

En dinars

	Note	du 01/07 au 30/09/2003	du 01/01 au 30/09/2003	du 01/07 au 30/09/2002	du 29/03 au 30/09/2002	Année 2002
Revenus du portefeuille-titres	6	154 942	299 544	13 756	16 708	40 661
Revenus des obligations		154 942	272 250	13 756	16 708	40 661
Revenus des titres OPCVM			27 294	-	-	-
Revenus des placements monétaires	7	274 066	600 541	18 602	26 969	56 503
TOTAL DES REVENUS DES PLACEMENTS		429 008	900 084	32 358	43 677	97 164
Charges de gestion des placements	10	(60 134)	(120 504)	(4 723)	(6 394)	(14 242)
REVENU NET DES PLACEMENTS		368 874	779 580	27 635	37 284	82 922
Autres produits			1 230	-	-	-
Autres charges	11	(8 471)	(17 110)	(675)	(913)	(2 217)
RESULTAT D'EXPLOITATION		360 403	763 700	26 960	36 370	80 705
Régularisation du résultat d'exploitation		164 362	491 281	19 958	21 150	155 720
SOMMES DISTRIBUABLES DE L'EXERCICE		524 765	1 254 982	46 918	57 520	236 424
Régularisation du résultat d'exploitation (annulation)		(164 362)	(491 281)	(19 958)	(21 150)	(155 720)
Variation des plus (ou moins) valeurs potentielles sur titres		16 515	22 954	-	-	-
Variation des plus ou moins valeurs réalisées sur titres		8 750	(11 525)	-	4 018	4 018
		385 668	775 129	26 960	40 388	84 723

ETAT DE VARIATION DE L'ACTIF NET ARRETE AU 30 SEPTEMBRE 2003

En dinars

	du 01/07 au 30/09/2003	du 01/01 au 30/09/2003	du 01/07/2002 au 30/09/2002	du 20/05/2002 au 30/09/2002	Année 2002
VARIATION DE L'ACTIF NET RESULTANT DES OPERATIONS D'EXPLOITATION	385 668	775 129	26 960	40 388	84 723
Résultat d'exploitation	360 403	763 700	26 960	36 370	80 705
Variation des plus (ou moins) valeurs potentielles sur titres	16 515	22 954	-	-	-
Plus (ou moins) valeurs réalisées sur cession de titres	8 750	(11 525)	-	4 018	4 018
DISTRIBUTIONS DE DIVIDENDES	-	(624 377)	-	-	-
TRANSACTIONS SUR LE CAPITAL	5 531 619	28 691 350	1 406 908	2 264 427	7 070 392
Capital initial					
Souscriptions					
- Capital	21 387 290	71 064 695	2 856 400	5 330 200	17 539 400
- Régularisation des sommes non distribuables	(6 519)	(16 322)	11 477	21 417	70 473
- Régularisation des sommes distribuables	655 440	2 172 298	38 317	43 098	381 391
Rachats					
- Capital	(16 018 504)	(43 246 569)	(1 475 000)	(3 095 900)	(10 652 400)
- Régularisation des sommes non distribuables	4 954	10 081	(5 927)	(12 439)	(42 801)
- Régularisation des sommes distribuables	(491 043)	(1 292 834)	(18 359)	(21 949)	(225 672)
	5 917 286	28 842 102	1 433 868	2 304 815	7 155 114
ACTIF NET					
En début de période	31 079 929	8 155 114	1 870 947	1 000 000	1 000 000
En fin de période	36 997 216	36 997 216	3 304 815	3 304 815	8 155 114
NOMBRE D' ACTIONS					
En début de période	302 465	78 870	18 529	10 000	10 000
En fin de période	355 938	355 938	32 343	32 343	78 870
VALEUR LIQUIDATIVE	103,943	103,943	102,180	102,180	103,399
TAUX DE RENDEMENT	1,16%	3,42%	1,19%	2,18%	3,40%

**NOTES AUX ETATS FINANCIERS TRIMESTRIELS
AU 30 SEPTEMBRE 2003**

NOTE 1 : PRESENTATION DE LA SOCIETE

La FIDELITY OBLIGATIONS SICAV est une société d'investissement à capital variable régie par la loi n°2001- 83 du 24 juillet 2001 portant promulgation du code des organismes de placement collectif. Elle a été créée le 12 Mars 2002 à l'initiative de la société « MAC-SA » et a reçu l'agrément du Conseil du Marché Financier, en date du 25 Décembre 2001.

Elle a pour objet la gestion, au moyen de l'utilisation de ses fonds propres et à l'exclusion de toutes autres ressources, d'un portefeuille de valeurs mobilières à revenu fixe.

Ayant le statut de société d'investissement à capital variable, FIDELITY OBLIGATIONS SICAV bénéficie des avantages fiscaux prévus par la loi n°95-88 du 30 octobre 1995 dont notamment l'exonération de ses bénéfices annuels de l'impôt sur les sociétés. En revanche, les revenus qu'elle encaisse au titre de ses placements, sont soumis à une retenue à la source libératoire de 20%.

NOTE 2 : REFERENTIEL D'ELABORATION DES ETATS FINANCIERS TRIMESTRIELS

Les états financiers trimestriels arrêtés au 30 septembre 2003, sont établis conformément aux préconisations du système comptable et notamment les normes 16 à 18 relatives aux OPCVM, telles que approuvées par arrêté du ministre des finances du 22 Janvier 1999.

NOTE 3 : PRINCIPES COMPTABLES APPLIQUES

Les états inclus dans les états financiers trimestriels sont élaborés sur la base de l'évaluation des éléments du portefeuille-titres à leur valeur de réalisation. Les principes comptables les plus significatifs se résument comme suit :

3.1- Prise en compte des placements et des revenus y afférents

Les placements en portefeuille-titres et les placements monétaires sont comptabilisés au moment du transfert de propriété pour leur prix d'achat. Les frais encourus à l'occasion de l'achat sont supportés par le gestionnaire.

Les intérêts sur les placements en obligations et sur les placements monétaires sont pris en compte en résultat à mesure qu'ils sont courus.

3.2- Evaluation des placements en obligations & valeurs assimilées

Les placements en obligations et valeurs similaires sont évalués à leur prix d'acquisition. La différence par rapport au prix de remboursement est répartie sur la période restant à courir et constitue, selon le cas, une plus ou moins value potentielle portée directement, en capitaux propres, en tant que somme non distribuable. Elle apparaît également comme composante du résultat net de la période.

3.3- Evaluation des autres placements

Les placements monétaires sont évalués à leur prix d'acquisition.

3.4- Cession des placements

La cession des placements donne lieu à l'annulation des placements à hauteur de leur valeur comptable. La différence entre la valeur de cession et le prix d'achat du titre cédé constitue, selon le cas, une plus ou moins value réalisée portée directement, en capitaux propres, en tant que somme non distribuable. Elle apparaît également comme composante du résultat net de la période.

3.5- Evaluation des placements en actions et valeurs assimilées

Les placements en actions et valeurs assimilées sont évalués, en date d'arrêté, à leur valeur de marché pour les titres admis à la cote et à la juste valeur pour les titres non admis à la cote. La différence par rapport au prix d'achat ou par rapport à la clôture précédente constitue, selon le cas, une plus ou moins value potentielle portée directement en capitaux propres, en tant que somme non distribuable. Elle apparaît également comme composante du résultat net de l'exercice.

La valeur de marché, applicable pour l'évaluation des titres admis à la cote, correspond au cours en bourse à la date du 30 Juin 2000 ou à la date antérieure la plus récente.

3.6- Evaluation des autres placements

Les placements en obligations et valeurs similaires sont évalués à leur prix d'acquisition. La différence par rapport au prix de remboursement est répartie sur la période restante à courir et constitue, selon le cas, une plus ou moins value potentielle portée directement, en capitaux propres, en tant que somme non distribuable. Elle apparaît également comme composante du résultat net de la période.

Les placements monétaires sont évalués à leur prix d'acquisition.

3.7- Cession des placements

La cession des placements donne lieu à l'annulation des placements à hauteur de leur valeur comptable. La différence entre la valeur de cession et le prix d'achat du titre cédé constitue, selon le cas, une plus ou moins value réalisée portée directement, en capitaux propres, en tant que somme non distribuable. Elle apparaît également comme composante du résultat net de la période.

Le prix d'achat des placements est déterminé par la méthode du coût moyen pondéré.

3.8- Dérogation aux normes comptables

Les dispositions des paragraphes 23 à 25 de la norme comptable relative au portefeuille – titres et aux opérations effectuées par les OPCVM, n'ont pas été retenues. Ces dispositions préconisent la traduction comptable du démembrement des actions en droits préférentiels de souscription (DPS) et en droits d'attribution (DA) consécutivement aux opérations d'augmentation de capital, et ce, sur la base des valeurs théoriques des droits initialement rattachés aux actions.

Cette dérogation n'a aucune incidence sur le montant de l'actif net et par conséquent, n'a pas d'effet sur la valeur liquidative.

Note 4 : Portefeuille-titres

Le solde de ce poste s'élève au 30 septembre 2003 à D: 11.348.013 et se détaille ainsi :

Désignation du titre	Nombre de titres	coût d'acquisition	Valeur au 30/09/2003	% Actif net
<u>Obligations et valeurs assimilées</u>		9 440 606	9 674 001	26,15%
Obligation de sociétés		4 550 375	4 709 344	12,73%
Emprunt AIL 2002	2 000	160 000	162 587	0,44%
Emprunt Amen Lease 2002	2 500	250 000	264 384	0,71%
Emprunt ATL 2002	3 000	300 000	317 279	0,86%
Emprunt CIL 2002/2	2 000	200 000	200 493	0,54%
Emprunt CIL 2002/3	2 500	250 000	257 562	0,70%
Emprunt CPSCl	7 000	630 000	655 062	1,77%
Emprunt Djerba AGHIR 2000	850	74 375	76 475	0,21%
Emprunt Général leasing 2003	3 500	350 000	354 775	0,96%
Emprunt MIRAMAR 2000	1 700	136 000	142 114	0,38%
Emprunt PANOBOIS 2002	2 000	200 000	204 066	0,55%
Emprunt SEPCM 2002	3 500	350 000	360 529	0,97%
Emprunt TOUTA 2002	1 500	150 000	150 148	0,41%
Emprunt Tunisie Leasing 2001/1	13 750	1 100 000	1 153 880	3,12%
Emprunt Tunisie Leasing 2002-2	4 000	400 000	409 991	1,11%
Bons du trésor assimilables		4 890 231	4 964 657	13,42%
BTA 07/2014	3 500	3 489 500	3 542 662	9,58%
BTA 07/2014	500	500 875	508 470	1,37%
BTA 07/2014	900	899 856	913 526	2,47%
<u>Titres OPCVM</u>		1 651 058	1 674 012	4,52%
Actions des SICAV		1 651 058	1 674 012	4,52%
TUNISIE SICAV	6 977	1 400 320	1 421 885	3,84%
MILLENIUIM OBLIGATAIRE SICAV	2 400	250 738	252 127	0,68%
TOTAL		11 091 664	11 348 013	30,67%

Note 5: Placements monétaires

Le solde de ce poste s'élève au 30 septembre 2003 à D : 25.516.879, se détaillant comme suit :

	Coût d'acquisition	Valeur actuelle	% actif net
Placements monétaires			
<u>Billets de trésorerie avalisés</u>	5 469 600	5 537 561	14,97%
Billet de trésorerie C.N.T	458 166	470 064	1,27%
Billet de trésorerie UTL	1 690 194	1 728 354	4,67%
Billet de trésorerie Général Leasing	1 938 573	1 952 613	5,28%
Billet de trésorerie Hannibal Lease	974 811	978 449	2,64%
Billet de trésorerie IRA	47 342	47 459	0,13%
Billet de trésorerie COTR	360 514	360 622	0,97%
<u>Compte à terme AMEN BANK</u>	19 800 000	19 979 318	54,00%
Placement au 25/03/2005 (au taux de 6,5%)	5 000 000	5 135 342	13,88%
Placement au 08/08/2005 (au taux de 5,5%)	700 000	704 641	1,90%
Placement au 19/08/2005 (au taux de 5,5%)	700 000	703 628	1,90%
Placement au 22/08/2005 (au taux de 5,5%)	1 200 000	1 205 931	3,26%
Placement au 25/08/2005 (au taux de 5,5%)	500 000	502 230	1,36%
Placement au 01/09/2005 (au taux de 5,5%)	1 100 000	1 103 978	2,98%
Placement au 02/09/2005 (au taux de 5,5%)	2 200 000	2 207 691	5,97%
Placement au 05/09/2005 (au taux de 5,5%)	1 000 000	1 003 134	2,71%
Placement au 12/09/2005 (au taux de 5,5%)	1 200 000	1 203 038	3,25%
Placement au 12/09/2005 (au taux de 5,5%)	500 000	501 145	1,35%
Placement au 15/09/2005 (au taux de 5,5%)	2 500 000	2 504 822	6,77%
Placement au 16/09/2005 (au taux de 5,5%)	400 000	400 723	1,08%
Placement au 17/09/2005 (au taux de 5,5%)	400 000	400 675	1,08%
Placement au 19/09/2005 (au taux de 5,5%)	800 000	801 254	2,17%
Placement au 23/09/2005 (au taux de 5,5%)	200 000	200 193	0,54%
Placement au 26/09/2005 (au taux de 5,5%)	1 000 000	1 000 844	2,71%
Placement au 30/09/2005 (au taux de 5,5%)	400 000	400 048	1,08%
TOTAL	25 269 600	25 516 879	68,97%

Note 6: Revenus des obligations et valeurs assimilées

Le solde de ce poste s'élève pour la période allant au premier juillet au 30 septembre 2003 à D : 154.942, contre D : 13.756 pour la même période de l'exercice précédent, se détaillant ainsi :

	Trimestre 3 2003	Trimestre 3 2002
<u>Revenus des obligations</u>	70 733	13 756
- Intérêts	70 733	13 756
<u>Revenus des titres émis par le trésor et négociables sur le marché financier</u>	84 209	-
- Intérêts des BTA	84 209	-
<u>Revenus des OPCVM</u>	-	-
- Dividendes	-	-
TOTAL	154 942	13 756

Note 7: Revenus des placements monétaires

Le solde de ce poste s'élève pour la période allant du premier juillet au 30 septembre 2003 à D : 274.066, contre D : 18.602 pour la même période de l'exercice précédent, se détaillant ainsi :

	Trimestre 3 2003	Trimestre 3 2002
Intérêts des billets de trésorerie	58 197	7 298
Intérêts des comptes à terme	211 554	9 591
Intérêts des dépôts à vue	4 315	1 713
TOTAL	274 066	18 602

Note 8 : Opérateurs créditeurs

Cette rubrique s'élève au 30/09/2003 à D: 60.938, contre D: 6.394 au 30/09/2002 et se détaille ainsi :

	<u>30/09/2003</u>	<u>30/09/2002</u>
Rémunération du gestionnaire	59 879	5 480
Rémunération du dépositaire	1 059	914
Total	60 938	6 394

Note 9 : Autres créditeurs divers

Le solde de ce poste s'élève au 30/09/2003 à D: 1.597, contre D: 253 au 30/09/2002 et représente essentiellement la redevance du CMF.

Note 10 : Charges de gestion des placements

Le solde de ce poste s'élève pour le troisième trimestre 2003 à D: 60.134, contre D: 4.723 durant le troisième trimestre 2002 et représente essentiellement la rémunération du gestionnaire.

Note 11 : Autres charges

Les autres charges s'élèvent au 30 septembre 2003 à D: 8.471 et se détaillent comme suit:

Redevance du CMF	8457
Services bancaires et assimilés	14
	8471

Note 12 : Capital

Les mouvements enregistrés sur le capital, au cours de la période allant du premier janvier au 30 septembre 2003, se détaillent ainsi :

Capital au 31-12-2002

Montant	7 918 690
Nombre de titres	78 870
Nombre d'actionnaires	213

Souscriptions réalisées

Montant	71 064 695
Nombre de titres émis	707 803
Nombre d'actionnaires nouveaux	929

Rachats effectués

Montant	(43 246 569)
Nombre de titres rachetés	(430 735)
Nombre d'actionnaires sortants	(414)

Autres mouvements

Plus (ou moins) values potentielles sur de titres	22 954
Plus (ou moins) values réalisées sur cession de titres	(11 525)
Régularisation des sommes non distribuables	(6 241)

Capital au 30-09-2003

Montant	35 742 004
Nombre de titres	355 938
Nombre d'actionnaires	728